



4.2 POLE FORMATIONS

Pôle formations
Joël BEAULIEU - Secrétaire Général Adjoint



10 | Assemblée générale 2020 | Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

4.2 Pôle formations

Intervenant : Joël BEAULIEU

Fonction : Président du pôle formations - Secrétaire Général Adjoint

Mesdames, Messieurs, les responsables de territoire,

La conjoncture actuelle m'interdit le plaisir de vous rencontrer pour vous présenter le travail du « Pôle formations ». Je le regrette, car c'est un moment privilégié à la fois empreint de respect, d'enthousiasme, de passion et de partage, mais la santé de chacun doit être notre seule préoccupation, cette vérité ne supporte pas débat. C'est donc par ces quelques lignes que je viens vous rendre compte au nom du président Bruno MEUNIER, et de l'ensemble de mes collègues administrateurs, de notre travail.

La création de ce pôle rendu nécessaire par l'importance de la part formation dans notre activité en évolution constante est une équipe à votre disposition composée de techniciens et agents spécialisés et d'un administrateur référent. Notre mission consiste, en plus des formations traditionnelles à nous tenir informés des nouvelles avancées pour vous transmettre le bon message en temps réel.

Votre Conseil d'administration a validé pour mise en application dès janvier 2020 la gratuité de l'ensemble des formations dispensées par votre Fédération. Les prestations proposées sont revues dans leur contenu et leur formulation pour que chacun d'entre vous puisse prétendre à un niveau de traitement identique correspondant à ses attentes.

Les formations :
une nouvelle offre proposée aux adhérents

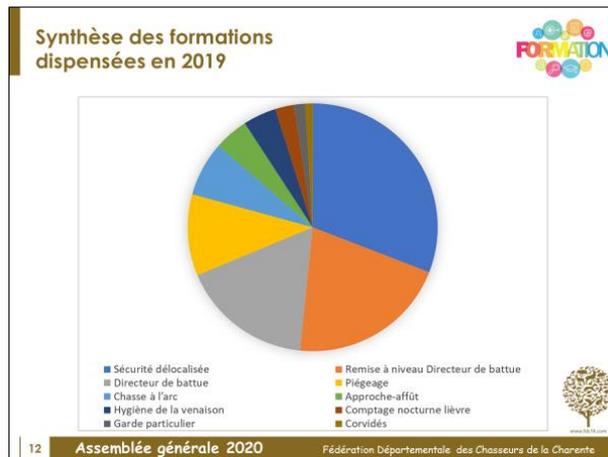
- Formations gratuites
- Inscription en ligne : www.fdc16.com

Gratuit!

Assemblée générale 2020 Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

L'inscription en ligne est possible dès maintenant, il vous suffit d'aller sur le site de la FDC16, en quelques clics, vous pouvez choisir le type de formation et voir les dates proposées. Vous gardez également la possibilité d'annuler si vous n'avez plus de disponibilité à la date choisie initialement et opter pour une nouvelle possibilité. Un premier mail, vous confirme votre inscription à la formation sélectionnée, la date choisie et le lieu où celle-ci se déroulera. Un second mail valant convocation vous est envoyé un mois avant la date prévue. Enfin un message SMS vous rappellera votre engagement la semaine précédant votre RDV.

Toutes les modifications du calendrier, rendues nécessaires par l'actualité, ont également été transmises par mail et par SMS à chaque nouvelle annonce de nos gouvernants. A ce jour, 22 journées de formations (hors permis de chasser) ont été annulées, bouleversant bien évidemment notre planning prévisionnel 2020. Mais vous pouvez être certain que nous mettrons tout en œuvre pour proposer aux différents candidats de nouvelles dates dès que les conditions sanitaires nous le permettront. Tout cas particulier pourra être traité téléphoniquement en cas de problème.



Type de formation	Nombre de candidats formés
Sécurité délocalisée	230
Remise à niveau Directeur de battue	154
Directeur de battue	127
Piégeage	79
Chasse à l'arc	53
Approche-affût	33
Hygiène de la venaison	32
Comptage nocturne lièvre	18
Garde particulier	11
Corvidés	7
TOTAL	744

Nous travaillons actuellement sur une formation traitant de l'amélioration des performances lors des tirs en battues du grand gibier. A ce jour, nous disposons d'un accord de principe pour un partenariat avec un stand privé sur le secteur de La Rochefoucauld, qui prochainement sera équipé d'un sanglier courant se déplaçant avec variateur de vitesse, principal outil nécessaire à ce projet. Ce partenaire dispose également de possibilité de tir à 25 m, 50 m, 100 m et 200 m pour différents réglages de précisions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de notre projet.

LES FORMATIONS DE LA FDC16

Vous vous apprêtez à vous inscrire à une formation dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente.

Toute personne souhaitant s'inscrire doit se munir de son identifiant guichet unique à retrouver sur sa validation annuelle (nombre de 14 chiffres se trouvant sous le code barre) et utiliser sa date de naissance comme mot de passe (jj/mm/aaaa).

ATTENTION : Toute personne ne possédant pas d'identifiant guichet unique devra s'inscrire directement auprès du service formation de la Fédération des chasseurs au 05.45.61.50.71

Pour vous inscrire aux formations proposées par la Fédération, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

JE M'INSCRIS AUX FORMATIONS

© Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

Mentions légales
Plan du site
Liens partenaires

MÉDIATHÈQUE

PHOTOS

VIDÉOS

NEWSLETTERS

NOUS CONTACTER

05 45 61 50 71

Au niveau de l'actualité nationale, nous sommes dans l'attente du contenu de la formation obligatoire aux chasseurs, consécutive à la loi chasse du 24 juillet 2019, pour vous proposer une prestation. Pour rappel, il s'agit d'une obligation légale applicable à tous chasseurs une fois tous les dix ans. Le programme de cette nouvelle formation élaboré par la Fédération Nationale des Chasseurs doit nous parvenir courant septembre 2020. Votre fédération mettra tout en œuvre pour vous permettre d'accéder à ces informations dans les meilleurs délais, avec une volonté de simplicité et d'efficacité.

Une obligation de formation pour tous les chasseurs



- Formation obligatoire pour les chasseurs tous les 10 ans

Sécurité : les règles d'or du chasseur La Parisien

DÉCHARGER ET OUVRIR SON ARME
Lors de rencontres (promeneurs, chasseurs), lors du passage d'obstacle, lorsque l'on détache son chien, etc.

ÊTRE VIGILANT
Surveiller son environnement en permanence.

ÊTRE VISIBLE
Porter des vêtements de couleur vive même quand ils ne sont pas obligatoires.

MAÎTRISER SON TIR
Tir debout, fichant (vers le sol) et à courte distance (max. 30 m).

MANIPULER L'ARME CHARGÉE AVEC PRÉCAUTION
Ne pas laisser le doigt sur la détente en optant du tir, ne jamais pointer vers les promeneurs, chasseurs, habitations, ou voies publiques, ne jamais courir avec.



13 Assemblée générale 2020 Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente

Mis en place en mai 2015, nous pouvons déjà tirer un premier bilan du permis de chasser à 0 €, l'opération de recrutement des nouveaux chasseurs. 350 nouveaux permis en moyenne nous ont rejoint sur chacune de ces cinq dernières saisons depuis son lancement avec un taux de renouvellement avoisinant les 80 % la première saison pour se stabiliser autour de 60 % lors du troisième renouvellement. La moyenne des inscriptions sur les deux saisons antérieures à cette opération était de 175 soit un écart de 180, plus du double. Malgré une tendance à la baisse sur les deux années passées, nous gardons un niveau de candidats avoisinant les 300 pour chaque exercice, nous avons en réserve 150 inscriptions pour les premiers mois de l'année 2020.

Toutes formations confondues, ce sont plus de 1 000 personnes chaque année qui sont formées par la FDC16.



En tant que territoires d'accueils de ces nouveaux chasseurs, vous, responsables de territoires qui accueillez au mieux ces néophytes en leur offrant quasi systématiquement leur première carte et en les prenant en charge, la FDC16 tient à vous remercier chaleureusement pour votre solidarité et votre contribution dans le cadre de cette opération. Malgré la mutualisation de nos efforts, nos effectifs continuent de baisser, c'est un constat. Jusqu'où irait cette tendance si nous stoppions nos actions ?



Au lieu de 400 chasseurs en moins, nous passerions largement les 750 chaque saison. Il suffit d'observer certains départements voisins pour s'en convaincre. L'immobilisme entraîne l'échec et la défaite, nous devons nous battre et continuer... Nos formateurs, professionnels et bénévoles sont parvenus à remonter le taux de réussite de l'examen au-dessus des 70 %, ce n'est peut-être pas suffisant, mais significatif pour tendre vers les 75 %, voire 80 %, c'est possible, nous le ferons.

L'examen du ratio « recettes et dépenses » du permis de chasser à 0 € permet d'attester que si les premières années nous étions défavorables, la saison 2018-2019 nous a amené quasiment à l'équilibre. La saison 2019-2020 quant à elle amorce une évolution positive facilement lisible et justifiée par les validations fidélisées.



En complémentarité de l'opération permis de chasser à 0 €, nous avons depuis deux saisons récupéré 200 chasseurs abandonnistes dans le cadre de notre opération parrainage avec un taux de fidélisation supérieur à 80 %, grâce à notre opération promotionnelle mise en place avec le bonus de 50 €.

La poursuite du permis de chasser à 0 € et le retour d'abandonnistes sont un poumon qui insuffle dynamisme, sang neuf, et rajeunit nos rangs. Nous formons des nouveaux chasseurs, nous les fidélisons en grande partie et leurs réinscriptions sont autant de retour sur l'investissement de leur formation.

Votre Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres est favorable au prolongement de ces deux opérations, le permis de chasser à 0 € et le parrainage, dont les résultats positifs démontrent que nous sommes dans le gagnant-gagnant. Une résolution vous sera proposée par notre Trésorier dans le cadre de la poursuite des projets associatifs financés à partir de la Trésorerie fédérale.

Je conclurai en vous remerciant de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à la lecture de ce compte rendu. Je souhaite sincèrement que la prochaine assemblée générale puisse nous permettre de vous rencontrer pour vous rendre compte à nouveau de nos avancées, qui je l'espère seront aussi nombreuses que productives.

Enfin, rien ne serait possible sans le concours et l'implication de l'ensemble de l'équipe qui compose ce pôle, en particulier, Cyril MOREAU, François CABANTOUS, Franck PAPILLAUD, Elise et Jérémie SALLET ainsi que Didier LALIEVE, sans oublier l'ensemble des personnels administratifs, techniques, bénévoles qui répondent toujours présents lors de sollicitations ponctuelles. A tous, un grand merci. Je suis fier de travailler avec eux à votre service.